



Fitch Ratings abaisse la note d'Hannibal lease et confirme la notation de 6 autres sociétés

« L'Agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note nationale d'Hannibal Lease (Hannibal) de « BB-(tun) » à « B+(tun) ». Elle a confirmé la notation de 6 autres sociétés de leasing et une société d'affacturage ». C'est ce qu'a annoncé l'Agence dans un communiqué publié vendredi.

« La dégradation de la notation d'Hannibal lease reflète principalement, l'affaiblissement des réserves de capital de la société. Elles sont vulnérables aux problèmes croissants de qualité des actifs ». A expliqué Fitch Rating.

D'après l'agence de notation, son évaluation tient également, compte du profil de liquidité serrée d'Hannibal et de la faiblesse de la génération interne de capital. La perspective stable reflète la prévision de l'agence que la solvabilité d'Hannibal ne se détériorera pas davantage par rapport à ses pairs nationaux.

Confirmation de la note de 6 sociétés de leasing et une société d'affacturage

Fitch Rating a placé une société de leasing, sous surveillance en vue d'une baisse possible sur Rating Watch Negative (RWN). En effet, ces notations font suite à l'achèvement d'une revue par les pairs de huit institutions financières non bancaires tunisiennes (IFNB).

Il s'agit de Arab International Lease (AIL), Arab Tunisian Lease (ATL), Attijari Leasing (AL), Compagnie Internationale de Leasing (CIL), Hannibal Lease, BH Leasing (BHL) et Tunisie Leasing et Factoring (TLF), et d'une société d'affacturage, Union de Factoring (Unifactor).

Les perspectives de toutes les notations nationales à long terme sont stables, à l'exception d'AIL

Les perspectives de toutes les notations nationales à long terme sont stables, à l'exception d'AIL, dont la notation a été maintenue sous surveillance (RWN) en attendant l'issue des négociations entre le groupe français BPCE (GBPCE, A+/Négatif) et le gouvernement tunisien concernant la vente de la participation de 60 % de GBPCE dans la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK), actionnaire à 95 % d'AIL.

Selon Fitch, les notes nationales reflètent la solvabilité d'un émetteur par rapport au meilleur crédit du pays et par rapport à ses pairs opérant dans le pays. Celles d'ATL, de CIL, d'Hannibal, de TLF et d'UF sont déterminées par leur solvabilité autonome. Les notations d'AIL, AL et BHL sont motivées par le soutien des actionnaires institutionnels.

En effet, les IFNB tunisiennes notées sont de petite taille selon les normes internationales, avec des fonds propres allant de l'équivalent d'environ 60 millions de dollars (TLF) à 10 millions de dollars (AIL). Elles opèrent dans des secteurs à haut risque. Les clients des sociétés de crédit-bail et d'affacturage sont principalement des PME. Celles-ci ne publient pas souvent des états financiers vérifiés.

Les banques tunisiennes et les IFNB ont bénéficié des mesures d'allègement de la [Banque centrale de Tunisie](#). Elles opèrent presque exclusivement en Tunisie (B/Stable), où les conditions macro-économiques sont difficiles. Et ce depuis le soulèvement du « printemps arabe » de 2011.

Première récession du pays depuis 2011

Fitch estime que les retombées économiques de la pandémie de coronavirus ont encore accru les risques pour les profils de crédit des IFNB. L'agence s'attend à ce que le PIB de la Tunisie se contracte de 6,5 % en 2020. Ce qui sera la première récession du pays depuis 2011.

En raison de ces conditions économiques dégradées, les indicateurs de qualité des actifs des IFNB tunisiennes se sont détériorés au cours du premier semestre de 2020. Et ce avec un ratio moyen de créances douteuses et non performantes de 14,6 % à la fin du premier semestre de 2020, contre 11,5 % à la fin de 2019.

Les perspectives sur les notations à long terme, à l'exception de l'AIL, sont stables. Pour les notes axées sur le soutien, Fitch souligne que cela reflète son opinion selon laquelle les hypothèses de soutien concernant la capacité et la propension des bailleurs de fonds institutionnels à fournir un soutien resteront inchangées.

Pour les notes basées sur des évaluations indépendantes, « cela reflète nos attentes selon lesquelles la solvabilité des entités notées les unes par rapport aux autres ne connaîtra pas de changements significatifs sur l'horizon de notation ». Conclut l'agence de notation.

Source : L'économiste maghrébin